

JOURNAL

DE

FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU MARDI, 12 DECEMBRE 1797.

Suite de Londres, du 28 Novembre.

Il a été tenu, Samedi, un conseil auquel tous nos ministres ont assisté, et qui a été relatif à des dépêches reçues de Vienne; on en a envoyé hier le résultat à Sa Majesté, à Windsor.

Le capitaine de la *Tifibone* est parti Samedi pour le Nore; il doit mettre à la voile pour l'Esbe, où il prendra à son bord S. A. le Prince Frédéric d'Orange. Comme ce Prince a été quelque tems à la Cour de Vienne, qu'il a vu celle de Berlin et celles des principaux princes d'Allemagne, il pourra, mieux que tout autre, nous faire connoître leurs dispositions.

Le lord chambellan de S. M. a été, Samedi soir, à la cathédrale de St. Paul, et a donné les ordres nécessaires pour la décoration de ce temple pour le 19 Décembre, jour fixé par S. M. pour rendre à Dieu des actions de grâces générales, en reconnaissance de la victoire remportée sur les Hollandois. Les pavillons pris sur l'ennemi seront portés en procession, et ensuite suspendus aux voûtes du temple.

La *Princesse de Galles* a apporté des dépêches de Sir Parker qui commande la station de la Jamaïque; ce vice-amiral annonce son retour en Angleterre avec toute son escadre.

Les régimens composant la garnison de Dublin, ont reçu ordre de se pourvoir d'effets de campement, et de tout ce qui est nécessaire pour entrer en campagne.

Six cutters, bons voiliers, ont ordre de croiser continuellement aussi près de Brest que possible, pour observer les mouvemens de l'ennemi; dans le cas où celui-ci tenteroit une sortie, un de ces cutters doit se détacher et faire force de voiles pour en apporter la nouvelle à Portsmouth, ou à Falmouth, si le vent ne lui permet pas d'arriver dans le premier port, et

retourner sur-le-champ reprendre la station. Son rapport sera transmis en peu d'heures à l'amirauté, par le moyen du télégraphe.

La vigilance de notre escadre en station à Cork, fait échouer toutes les entreprises des corsaires françois contre notre commerce. La corvette françoise, la *Galatée*, a été amenée à Cork par un vaisseau de la flotte de l'amiral Kingsmill. — Le *Jafon* s'est emparé du brick la *Marie*. — La Gazette de la Cour, du 25, rend compte des succès de l'escadre du vice-amiral Parker; il a pris, ou coulé bas 22 bâtimens ennemis.

Extrait des Nouvelles de Londres, du 1er Décembre.

Lord Grenville ayant annoncé avant-hier à S. M. la mort du Roi de Prusse, S. M. a déclaré que la Cour prendroit un deuil de six semaines à commencer Dimanche prochain; elle a ordonné que des lettres de compliment de condoléance soient envoyées de sa part, suivant l'usage, au jeune Roi, et qu'on expédie de nouvelles lettres de créance à son ministre plénipotentiaire le comte d'Egin.

Toutes les conversations roulent sur le plan de finances de M. Pitt. Il est désapprouvé plus ou moins par ceux qui le croient plus ou moins surchargés. Nul ministre ne sera généralement reconnu pour habile, s'il ne trouve le moyen de satisfaire à de grands besoins, sans rien prendre dans les bourses. Le plus grand reproche qu'on fait au nouveau plan, c'est d'imposer sept millions à la fois, et il faut convenir qu'aucun gouvernement n'a encore fourni d'exemple qui en approche. Mais comment faire mieux? c'est une question à laquelle personne n'entreprend de répondre. Il vient cependant de paroître un projet qui nous paroît digne de l'attention du ministère, et qui

rempliroit ses vues, si les bases sur lesquelles il porte sont justes. L'auteur suppose que la masse totale du commerce est de 300 millions; que les négocians payeront volontiers 5 pour 100 d'assurance au gouvernement; que la marine peut aisément fournir des convois assez fréquens pour ne jamais faire attendre les bâtimens, etc. etc. En un mot, le gouvernement deviendrait une véritable compagnie d'assurance, car celles qui existent n'assurent rien qu'une indemnité en cas de perte; au lieu que le gouvernement, par un plan simple, peut empêcher les bâtimens d'être pris, et se procurer, par un moyen utile, un revenu de 15 millions.

De la Hongrie, le 30 Novembre.

Les Turcs continuent de fixer leur attention sur ce qui se passe sur leurs frontières; ils approvisionnent leurs places fortes de tous les objets nécessaires, et prennent d'autres mesures de précaution. Comme rien ne paroît avoir troublé jusqu'à ce moment la bonne intelligence qui règne entre notre cour et la Porte Ottomane, ces dispositions ne peuvent avoir d'autres causes que la crainte de quelques commotions intérieures. Les Bosniens surtout manifestent depuis quelque tems des intentions qui s'accordent peu avec cette obéissance avouée que le gouvernement Turc exige de ses sujets. Dernièrement ils ont refusé de payer une nouvelle taxe que le Pacha avoit imposée; celui-ci ayant voulu employer les voies de rigueur, ils éclatèrent en menaces et déclarèrent qu'ils étoient las de l'oppression dans laquelle ils gémissent, et imploreroient une protection étrangère pour s'y soustraire etc.

De Rome, le 26 Novembre.

L'ambassadeur françois Buonaparte a reçu successivement plusieurs couriers, qui ont donné lieu à la tenue d'un conseil d'état dans lequel il a été pris, dit-on, des résolutions importantes.

Il est arrivé ici de Paris un inspecteur-général et un directeur des postes, qui sont chargés de rétablir le cours direct et suivi entre la France et cette capitale.

Le Saint-Père a quitté le palais Quirinal pour habiter celui du Vatican.

De Venise, le 1er Décembre.

Il arrive journellement ici des troupes françoises du pays de Cadore et du Frioul.

L'on vient de mettre en vente le petit nombre d'effets qui se trouvoient encore dans notre arsenal, tels que munitions, armes, bâtimens etc. L'on ignore si le fameux Bucентаure (superbe bâtiment qui servoit à la cérémonie

dans laquelle le Doge épousoit la mer) sera compris dans cette vente. Les françois viennent aussi de nous demander une somme de 150 mille ducats, en offrant de nous céder une grande quantité de bœuf et de sel que la ville elle-même leur a fournis. Cette somme doit être rassemblée dans le plus court délai; attendu que nos hôtes ne tarderont pas à nous quitter.

Notre municipalité, qui n'agit plus que par l'organe d'une commission de 5 membres nouvellement élus, continue d'abolir toutes les institutions démocratiques. Les mots de *vertu, égalité & liberté*, le calendrier françois &c. ne sont plus en usage. Les autrichiens sont attendus avec impatience. Déjà l'on apprend que les françois ont assigné aux commissaires autrichiens les provisions qui se trouvoient dans les forteresses de Palma & d'Osopo. Le général Bernasotte est parti d'Udine, & a pris la route de Trévise. Le général Baraguey d'Hilliers qui le remplace, partira également dès qu'il aura reçu la nouvelle de l'échange des ratifications. Plusieurs villes de l'Etat Vénitien se disposent à envoyer des députés à leur nouveau souverain.

Extrait des Nouvelles de Paris, du 5^e Décembre.

Buonaparte a écrit au général Desaix qui est toujours à Paris, qu'il le verroit sous peu de jours, et qu'ils se concerteroient avec le gouvernement, sur les opérations relatives à la descente.

Il paroît que le commissaire anglois pour l'échange des prisonniers, qui a dernièrement pris congé du ministre de la marine, sera remplacé par le capitaine Coatex, sous le même titre.

Le Rédacteur contient aujourd'hui un article très violent contre la Suisse. Le voici :

„Tandis que les envoyés Bernois, renvoyés de Paris en dernier lieu, cherchoient à éluder les justes prétentions du gouvernement françois, leurs collègues de la Suisse ne montrent pas plus de sincérité dans leur politique. Pour obtenir la garantie de leurs pouvoirs actuels, ils négocioient auprès d'une grande puissance, en lui laissant entrevoir que la conséquence immédiate de sa complaisance, seroit d'obtenir en Suisse une influence très supérieure à celle dont la France y jouissoit depuis François Ier. On assure même que Mrs. de Berne, chargés par leurs collègues de suivre la négociation en commun, se flatoient sérieusement d'obtenir un succès complet dans les conférences de Rastadt. Il ne paroît pourtant pas probable que le gouvernement françois renonce à une influence qui date de deux siècles & demi, qui lui importe & dont il n'abusa jamais. Quelle ne seroit pas, en effet, la suite désastreuse de conventions qui mettroient les gouvernans de la Suisse, avec toutes leurs ressources, dans les mains d'une puissance rivale que des futurs contingens pourroient rendre ennemie? Il importe à la tranquillité de la France, comme à celle de l'Europe, que la neutralité & l'indépendance de la Suisse soient maintenues à tout prix; & l'expérience de ce qui s'est passé depuis huit ans, ne permet malheureusement pas à la France de se fier, à la légère, à ceux qui ont abusé de sa bonne foi & de son indulgence. L'intérêt de sa sûreté exige qu'elle se prémunisse contre la perfidie possible de

gouvernans qui, par ambition, par rancunes, à prix d'argent, ou simplement influencés, permettoient à un ennemi puissant de violer la neutralité de leur territoire, pour tomber à l'improviste sur les départemens orientaux, ou qui persévereroient à accueillir les mécontents, & à leur faciliter, ainsi qu'il est déjà arrivé, les moyens d'exercer des troubles, en protestant toujours de leur attachement à la République. — La politique de Mrs. de Berne s'est encore exercée aux dépens de la République françoise dans le pays de Vaud. Il s'agit ici, non pas de la protection toute particulière dont les émigrés & les autres ennemis de la France continuent à y jouir, mais d'un projet astucieusement conçu & exécuté avec une perfide adresse, pour indisposer contre la République les honnêtes, mais crédules habitans des campagnes..... Que penser, en effet, d'un gouvernement dont on vante la prudence, & qui, dans le moment même où il charge ses délégués de calmer la juste indignation du Directoire, le fait accuser, sous main, par ses émissaires de vouloir déclarer la guerre à la Suisse, afin de partager son territoire & d'incorporer le pays de Vaud à la France? Des manœuvres aussi maladroites tournent nécessairement & très vite à la confusion de leurs auteurs, & M. s. de Berne se repentira un peu tard d'avoir substitué l'astuce à l'honneur & l'impopulaire loyauté de leurs pères. Mais quel motif pouvoit donc les porter à suivre une marche pareille dans les circonstances. Mrs. de Berne paroît avoir craint que leurs sujets n'adressassent au Directoire des pétitions tendantes à obtenir, par son entremise, la restitution de leurs privilèges & la convocation de leurs états. Ils ont craint que le Directoire, invité également à offrir ses bons offices & à devenir juge du différend, en sa qualité de garant des droits du peuple Vaudois, ne se crût obligé à exécuter des traités qui sont encore en force. Ils ont craint, en un mot, que la présentation de pétitions semblables ne devint le signal d'une défection totale. Pour parer ce coup, il convenoit donc à Mrs. de Berne de répan- dre parmi leurs sujets le bruit de l'incorporation prochaine du pays de Vaud, & d'effrayer par le tableau des suites prétendues désastreuses de cette mesure, & de signaler comme des transiges ceux qui auroient pu s'opposer la marche légale & assurée des pétitions. Les émigrés & leurs marchands leur ont été très utiles à cet égard. Des adresses se colportent aujourd'hui, de porte en porte, pour extorquer; de la part des foibles, des signatures favorables à l'aristocratie; mais ce sont-là des symptômes d'agonie. — Le peuple du pays de Vaud peut se reposer sur la loyauté françoise, & le gouvernement de la grande nation ne jugera pas indigne de lui, de faire rendre justice à un petit peuple, qui lui a montré, dans les momens de crise, un attachement inviolable.

Le journal des *Hommes Libres* assure que les françois doivent entrer à Mayence aussitôt après l'échange des ratifications, et que le quartier général de l'armée d'Allemagne sera transféré dans cette ville.

La même feuille avoit annoncé hier qu'il se pouvoit une opération de police qui abaisseroit les espérances des Royalistes.... L'on apprend en effet que plusieurs personnes ont été arrêtées dans la nuit et conduites au Temple. Si l'on en veut croire quelque journaux, c'est une queue de la dernière conspiration dont on cherchoit à renouer la trame etc. Voici les noms de ces nouveaux agens de Louis XVIII: Fontaine, Molien, Nell, Châtelain, Fillot, François, Du-

pont, les frères Poiffon, Marius et Pollet. On a trouvé chez ce dernier des caisses remplies d'argent; il y a plusieurs millions (dit l'*Observateur*).

Le citoyen Heffmann, antrefois professeur de droit public à Mayence, et actuellement employé en qualité de chef de bureau à la police générale, vient d'être nommé receveur-général des pays entre Meuse et Rhin.

Le bureau central vient de prévenir les citoyens de Paris que la ratification du traité de paix avec l'Empereur, attendue d'un instant à l'autre, sera annoncée par le bruit du canon, et qu'il y aura illumination le jour de la publication de la paix.

Poultier prétend que les anglois veulent tenter une descente à Québeron.

L'Ecossois Thomas Mair, échappé de Botany-Bay, vient d'arriver à Paris.

Le citoyen Thilorier devoit hier, à midi, descendre dans la Seine, et venir, sous l'eau, du pont neuf au pont de la Révolution, en 8 minutes; mais il pleuvoit et l'on dit qu'il a craint de se mouiller....

De Bruxelles, le 5 Décembre.

L'on construit dans les ports de Boulogne, Calais, Dunkerque et Ostende des chaloupes canonnières d'une invention nouvelle, et dont les plans ont été envoyés par le ministre de la marine aux constructeurs: ces chaloupes porteront des pièces de 36. L'on espère en tirer un très grand avantage, dans la descente sur les côtes d'Angleterre. En attendant la maturité de ce projet, les anglois continuent de croiser en forces dans le canal; ils ont plusieurs bâtimens en station à l'entrée de Dunkerque.

Hier & avant hier, toutes les voitures qui circuloient dans cette ville ont été arrêtées & conduites au bureau du timbre; où elles ont été timbrées; le droit de cet impôt est de 50 livres par chaque voiture.

Les bons de retraite accordés aux ex-religieux avoient repris quelque faveur depuis la conclusion de la paix; mais grâce aux menées des agioteurs, ils sont retombés à 98 pour cent de perte.

De Cologne, le 7 Décembre.

Le commissaire du gouvernement françois Rudler, est parti ce matin pour Bonn.

Il est arrivé aujourd'hui ici 6000 hommes de troupes françoises venant du Haut-Rhin. Elles se remettront en route demain pour se rendre dans les environs de Dunkerque. Toute la division de Grenier a, dit-on, pareille destination.

Les innovations qui se succèdent ici commencent à allarmer vivement les habitans. La prestation du serment par nos municipaux n'a

rien d'étonnant; mais il est beaucoup de fonctionnaires qui ne s'y sont déterminés que pour ne pas perdre leur place, qui les fait vivre. Outre l'officialité, les syndics et les juges de police, les cinq membres du tribunal de justice électorale ont refusé, ainsi que les capitaines de la bourgeoisie, à l'exception de sept.

A Bonn, Mrs. Gerold et Woosen sont les seuls membres de la régence qui aient prêté le serment. L'université s'est également refusée à cette prestation. La destitution a suivi de près le refus.

De Rastadt, le 9 Décembre.

La première séance de la députation de l'Empire a eu lieu aujourd'hui. Son Exc. M. le comte de Lehrbach a remis, en sa qualité de ministre d'Autriche, une note relative à la retraite des armées de S. M. l'Empereur et Roi, dans les états héréditaires; il a annoncé en même tems que S. M. n'en laisseroit pas moins son contingent, comme co-état.

De Heidelberg, le 10 Décembre.

Les troupes impériales sont en pleine marche. La plus grande partie se retire vers l'Autriche; le corps aux ordres de M. le lieutenant-général baron de Sporck se dirigera vers la Bohême. Le quartier-général de Son Exc. M. le général d'artillerie comte de la Tour sera transféré, à ce qu'on assure, à Saltzbourg (et non à Braunau). M. le lieutenant-général baron de Staader aura le sien à Friedberg près d'Angsbourg.

L'ordre du général Augereau concernant les émigrés, s'exécute avec une telle rigueur, que des nobles allemands inscrits sur la liste des émigrés, comme ayant des possessions dans la ci-devant Alsace, ont été obligés de quitter leurs domiciles dans la partie de la rive droite du Rhin occupée par les français, & de s'enfuir précipitamment avec leurs femmes & enfans, pour ne pas être arrêtés & traduits à la commission militaire à Strasbourg.

Des Bords du Mein, le 11 Décembre.

Le bataillon du régiment de Lasca qui étoit en garnison à Franckfort depuis le 6 Octobre, a

quitté hier cette ville. Les dépôts et autres départemens militaires qui étoient à Wurzburg doivent se mettre en route le 20 sur Passau. Le parc d'artillerie déposé près de Bamberg se portera sur Egra. La levée en masse des habitans de la Franconie va se dissoudre entièrement.

Tandis que tout annonce le rétablissement d'un calme parfait, des politiques semblent craindre un nouvel embrasement. L'en parle d'une alliance offensive et défensive entre la Russie et la Prusse, qui auroit pour objet de protéger le Nord de l'Allemagne contre toute espèce de tentative, et en général de s'opposer aux projets éventuels des français. Cette alliance réuniroit aussi les intérêts des deux cours relativement à la Pologne. L'on va jusqu'à supposer que le Directoire de Paris n'a pas perdu de vue ce ci-devant royaume, et qu'il voudroit le rétablir au moins en grande partie. On rappelle à cette occasion la protection que le gouvernement français a accordée aux chefs des insurgés Polonois, la formation d'une légion Polonoise sous les ordres du général Dombrowski, et d'autres circonstances qui ne peuvent être indifférentes aux cabinets de Berlin et de Petersbourg. L'on remarque encore que la cour de Vienne a eu beaucoup de peine à se résoudre au partage de la Pologne, et qu'elle n'en a reçu que la moindre part. De tous ces rapprochemens, ainsi que du changement que le traité de paix de Campo-Formido a pu apporter dans le système politique, l'on infère que l'Europe sera dans peu le théâtre de nouveaux évènements très impertans. C'est sans doute d'après cette hypothèse, que l'on fait courir le bruit que les troupes autrichiennes doivent se rassembler en Bohême pour y former deux camps de 30 mille hommes chacun.

Tel est le résumé de différens articles que nous trouvons dans des gazettes allemandes. Nous ne les rapportons que pour faire voir avec quelle avidité les spéculateurs politiques adoptent tout ce qui peut fournir matière à leurs conjectures.

* * Une belle maison de campagne, renfermant toutes les commodités, située dans les environs de Franckfort, est à vendre ou à louer dans ce moment. S'adresser, pour les renseignemens ultérieurs, à M. Zipp, dans la Schnurgasse au coin de la Borngasse.

* * Messire Jean Baptiste Dreuonné de Trestendam, attaché ci-devant à Madame la Princesse de Rohan-Soubise et eu dernier lieu conseiller intime de légation au service de S. A. S. Mgr. le Landgrave de Hesse-Cassel, étant mort en cette ville le 4 de ce mois à 5 heures du matin, on se sert de la voie des papiers publics pour en informer sa famille dont on ignore la résidence actuelle.

Hanau le 6 Décembre 1797.